

Paris, le 22/05/2023

Lettre aux porteurs du FCP « AMBITION DYNAMIQUE »

Objet : Changement de Société de gestion et modification de la stratégie d'investissement du FCP (modification soumise à l'agrément de l'AMF).

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts (ISIN FR0013339538) du fonds commun de placement de droit français AMBITION DYNAMIQUE (ci-après le « FCP »), et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

Nous vous informons que La Française Asset Management, société de gestion du FCP a donné son accord pour mettre fin à ses fonctions de société de gestion du FCP, et au transfert de la gestion à la société de gestion DNCA Finance, société de gestion agréée par l'Autorité de marchés financiers le 18 août 2000 sous le numéro GP 00-030 (ci-après « DNCA ») qui a accepté d'en reprendre la gestion à compter du **2 juin 2023**.

La société de gestion DNCA souhaite en effet profiter de cette occasion pour modifier la stratégie d'investissement du FCP afin de mettre en place une stratégie gérée au travers d'une approche « multithématique » prenant en compte de critères environnementaux et/ou sociaux et/ou de gouvernance. Cette nouvelle stratégie, qui aura des impacts sur l'objectif de gestion ainsi que sur la dénomination du FCP, vise à offrir aux investisseurs une stratégie d'investissement plus étendue en élargissant les contraintes sectorielles, géographiques et de capitalisation, tout en intégrant une dimension extra-financière à la stratégie d'investissement.

Pour plus de détails sur les changements qui seront apportés au FCP, nous vous invitons à consulter la section « Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ? » ci-dessous.

Informations importantes

Nous attirons votre attention sur le fait que votre fonds avait pour objectif (jusqu'à la date d'entrée en vigueur de l'opération) d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence composite 50% MSCI Europe dividendes nets réinvestis + 50% MSCI World couvert en euro dividendes nets réinvestis sur un horizon de placement recommandé supérieur à 8 ans, par la mise en œuvre d'une gestion totalement discrétionnaire.

La performance cumulée du FCP depuis sa création est de 13,02% contre 19,91% pour son indicateur de référence composite (50% MSCI Europe dividendes nets réinvestis + 50% MSCI World couvert en euro dividendes nets réinvestis).

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA : FR 18 314 024 019
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

Sur l'année 2022, la performance enregistrée du FCP est de -17,47% contre -13,33% pour son indicateur de référence composite (50% MSCI Europe dividendes nets réinvestis + 50% MSCI World couvert en euro dividendes nets réinvestis).

Ce résultat s'explique principalement par la sélection et l'exposition aux actions américaines qui ont été pénalisantes pour le FCP, notamment sur les valeurs technologiques, même si le poids de celles-ci a été fortement réduit tout au long de l'année. La diversification sur les secteurs de la santé et des banques européennes, deux secteurs qui ont mieux résisté sur l'exercice, n'a pas suffi à limiter la baisse de performance du portefeuille.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 04/05/2023 et entreront en vigueur le 02/06/2023.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts à tout moment sans frais, le FCP ne prélevant pas de commissions de rachats.

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement/risque : OUI

Augmentation du profil de rendement/risque : OUI

Augmentation des frais : OUI

Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : très significatif¹



Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Il n'y aura pas d'impacts fiscaux immédiats au regard du pays de résidence et de la composition de l'actif du FCP qui resteront inchangées. Cependant la situation fiscale des porteurs du FCP est susceptible d'évoluer à la suite de l'opération, en cas de rachat, en fonction de leur pays de résidence, de leur domicile ou de leur nationalité. Nous vous invitons à contacter votre conseiller

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à un ou plusieurs typologies de risques.



fiscal habituel pour prendre connaissance des éventuelles conséquences de l'opération sur votre situation fiscale.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

Acteurs intervenant sur le fonds	AVANT	APRES
Société de gestion*	La Française Asset Management	DNCA Finance
Etablissement désigné pour recevoir les souscriptions/Rachats par délégation	Pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear : <ul style="list-style-type: none"> - LA FRANÇAISE AM FINANCE SERVICES Pour les parts inscrites au nominatif au sein Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) : <ul style="list-style-type: none"> - IZNES 	Pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear : <ul style="list-style-type: none"> - BNP Paribas S.A., 9 rue du Débarcadère, 93500 PANTIN Pour les parts inscrites au nominatif au sein Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) : <ul style="list-style-type: none"> - Néant
Régime Juridique et politique d'investissement	AVANT	APRES
Objectif de gestion *	L'objectif du fonds est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence composite 50% MSCI Europe dividendes nets réinvestis + 50% MSCI World couvert en euro dividendes nets réinvestis sur un horizon de placement recommandé supérieur à 8 ans, par la mise en œuvre d'une gestion totalement discrétionnaire	L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution de l'indice composite 40% MSCI USA + 30% MSCI Europe + 10% MSCI Emerging Markets + 20% €STR calculé dividendes et coupons réinvestis sur l'horizon de placement recommandée (5 ans minimum), à travers une gestion flexible en s'exposant aux marchés internationaux d'actions et de produits de taux via une sélection des OPC et/ou par le biais d'investissements en direct.
Durée de placement recommandée	8 ans	5 ans
Indicateur de référence	50% MSCI Europe dividendes nets réinvestis + 50% MSCI World 100% hedgé en euro dividendes nets réinvestis	40% MSCI USA + 30% MSCI Europe + 10% MSCI Emerging Markets + 20% €STR calculé dividendes et coupons réinvestis
Changement de méthode de sélection des titres *	A compter de la date effective de l'opération, conformément à sa nouvelle stratégie d'investissement se focalisant principalement sur une exposition aux marchés internationaux au travers de parts et/ou actions d'OPC, le recours aux titres vifs sera limité à 30% maximum de l'actif net du fonds pour la partie actions et/ou titres assimilés (sans limite précédemment) et à 40% maximum de l'actif net du fonds pour les produits de taux (contre 20% précédemment).	
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion.	Non	Oui mais non significatif

Modification du profil de rendement/risque	AVANT	APRES	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente
	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	Exposition aux marchés actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations : de 80% à 100% de l'actif net.	Exposition aux marchés d'actions internationaux de toutes zones géographiques (dont les pays émergents), de toute capitalisation, de tous : de 60% à 100% de l'actif net du fonds.	-
	Exposition aux marchés de taux y compris les marchés monétaires : de 0% à 20% de l'actif net	Exposition aux produits de taux, de tous secteurs sans répartition prédéfinie (dont les pays émergents) : de 0% à 40% de l'actif net du fonds.	+
	Exposition aux titres à caractère spéculatif (ou « high yield » en fonction des opportunités de marché : notation inférieure à BBB sur l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's ou inférieure à Baa3 sur l'échelle de Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion : de 0% à 20% de l'actif net	Exposition aux obligations à haut rendement dites spéculatives (« High Yield ») c'est-à-dire de notation inférieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's par exemple ou jugée équivalente par la société de gestion : de 0% à 40% de l'actif net du fonds.	+
	Exposition aux pays émergents au travers les marchés actions et produit de taux : 50% de l'actif net du fonds (maximum)	Exposition aux pays émergents au travers les marchés actions et produit de taux : 70% de l'actif net du fonds (maximum)	+
	Exposition aux obligations contingentes convertibles dites « CoCos » au travers d'investissement dans des OPC : jusqu'à 20% (maximum) de l'actif net du fonds.	Exposition aux obligations contingentes convertibles dites « CoCos » au travers d'investissement dans des OPC : Néant	-

	OPC gérés par DNCA Finance : néant	OPC gérés par DNCA Finance : jusqu'à 30% (maximum) de l'actif net du fonds	+
--	------------------------------------	--	---

Frais	AVANT	APRES	
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	3% maximum	2% maximum	
Frais de fonctionnement et autres services	0,15% TTC taux maximum	0,20% TTC taux maximum	
Commission de surperformance	Lorsque la performance du fonds est positive, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'Indice de référence* (indice composite : 50% MSCI Europe dividendes nets réinvestis + 50% MSCI World couvert en euro dividendes nets réinvestis).	Lorsque la performance du fonds est positive, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'Indice de référence* (indice composite : 40% MSCI USA + 30% MSCI Europe + 10% MSCI Emerging Markets + 20% €STR (calculé dividendes et coupons réinvestis),	=

Informations Pratiques	AVANT	APRES
Dénomination	Ambition Dynamique	DNCA Multithématique Internationales

***Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 04/05/2023.**

Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

A la date du transfert de société de gestion, un certain nombre de modifications seront apportées par DNCA. Ainsi, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC Priips) et du prospectus qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion. Dans ce cadre, nous vous prions de bien vouloir vous adresser à DNCA si vous avez des questions. Contact :

DNCA FINANCE
19, Place Vendôme 75001 PARIS
Tél : 00 33 (0)1 58 62 55 00
Email : dnca@dnca-investments.com

Les options suivantes vous sont offertes :

- La modification vous convient : aucune action de votre part n'est nécessaire ;
- La modification ne vous convient pas : vous avez la possibilité de sortir sans frais du FCP à tout moment, celui-ci n'appliquant pas de commissions de rachat ;
- Vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur

La nouvelle documentation légale du FCP est disponible au siège social de la société de gestion (DNCA Finance 19, Place Vendôme 75001 Paris).

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



La Française Asset Management

Jean-Luc Hivert

Président